

Préambule :

Le Service Enfance Jeunesse de la commune de Bassussarry, organise à l'occasion des vacances scolaires des animations spécifiques pour les préadolescents et les adolescents, articulées autour d'activités sportives, sociales, manuelles, culturelles, scientifiques et techniques. Ces animations proposées aux jeunes de 11 à 17 ans ont pour but d'enrichir l'offre de loisirs éducatifs de qualité du territoire.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés, sous la responsabilité de Monsieur le Maire de Bassussarry, ou par des professionnels qualifiés lorsqu'il s'agit d'activités spécifiques.

Article 1 : renseignements et inscriptions :

Auprès des animateurs, le soir de 17h à 18h30 ou le mercredi de 14h à 18h30, au Local Jeunes.

La participation aux activités n'est valable que si le dossier est complet :

- Autorisation parentale complétée et signée
- fiche sanitaire de liaison

- cotisation au Local Jeunes à jour pour l'année en cours

- Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances (Test PAAN)
- attestation d'assurance extrascolaire

Article 2 : horaires et paiement des activités :

Les horaires de pratique sont indiqués par activité sur la plaquette d'information. Les familles veillent au **respect strict de ces horaires**. En dehors des horaires d'accueil indiqués sur la plaquette, la commune de Bassussarry se dégage de toute responsabilité. Aussi, nous demandons aux familles de **respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin de séance**.

Les parents ayant désigné un mode de retour par écrit au moment de l'inscription, **sont priés d'informer la personne responsable de l'activité** en début de séance, **s'ils souhaitent le modifier** ponctuellement. Une **activité peut-être annulée**, par l'animateur, si, le **nombre d'inscriptions à celle-ci est insuffisant et/ou mauvaises conditions météo**. Dans ce cas, le Local Jeunes sera ouvert pour accueillir les jeunes et l'activité remboursée.

Le paiement de l'activité s'effectuera à l'avance soit en numéraire soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. **Un remboursement ne pourra être possible que sur présentation d'un certificat médical**.

Article 3 : responsabilités

Les familles sont responsables de leurs enfants jusqu'au lieu d'activité et sont invitées à les reprendre au même endroit après la séance, sauf information contraire communiquée préalablement par les responsables.

Article 4 : assurance

Bien que la commune de Bassussarry ait souscrit un contrat d'assurance garantissant les risques qui peuvent survenir pendant les activités, nous conseillons aux familles de **vérifier que leurs enfants sont bien couverts pour les activités extrascolaires**.

Article 5 : observation du règlement et réclamations

Le fait d'inscrire un enfant implique l'acceptation du présent règlement. Les parents sont instamment invités à **respecter les conditions de ce règlement** qui n'est édicté que dans le souci d'offrir un meilleur service aux jeunes participants, et notamment aux plus petits.

Article 6 : Priorité et date butoir

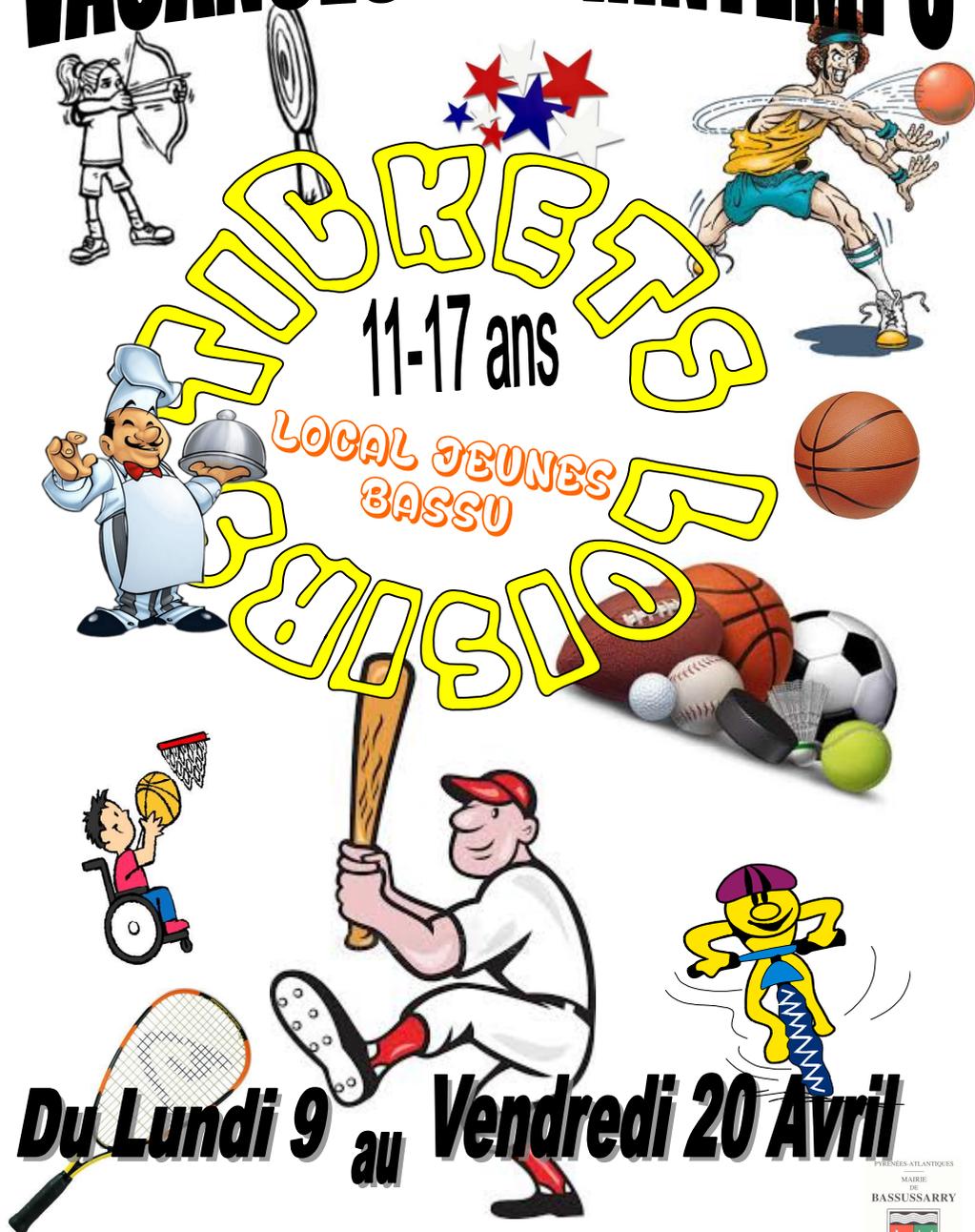
En raison d'une forte augmentation de la fréquentation des activités proposées par le Local Jeunes (Camps et Tickets Loisirs) un nouveau règlement va s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2014.

Pour, les inscriptions aux Tickets Loisirs, il faudra désormais tenir compte des règles de priorité suivantes :

1. Les jeunes domiciliés à Bassussarry
2. Pour les non domiciliés à Bassussarry, fréquentation du local jeunes.

A la date butoir, une réponse vous sera donnée sur l'inscription ou non de votre enfant. **Passé la date butoir, les règles de priorité ne s'appliquent plus.**

VACANCES DE PRINTEMPS



DATE BUTOIR
Le 30/03/18

LUNDI 9 AU VENDREDI 20 AVRIL

Lundi 09 avril  **NOUVEAUTE**

4€	MATIN	APRES-MIDI
	SPEEDMINTON (sport de raquettes) Rdv Local Jeunes 10h00-12h00	BASEBALL INDOOR Rdv Local Jeunes 14h00-16h00 <i>(local jeunes ouvert jusqu'à 17h)</i>

Mardi 10 avril 

4€	MATIN	APRES-MIDI
	TIR A L'ARC Rdv Local Jeunes 10h00-12h00	TOP CHEF SPECIAL PIZZA, QUICHE ET TARTE * 14h00-21h30 8€

* Tu devras:

- Elaborer un plat
- Faire les courses en respectant le budget
- Préparer
- Déguster tous ensemble

TOP CHEF



Mercredi 11 avril 

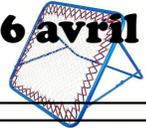
4€	MATIN	APRES-MIDI
	BASKET Rdv Local Jeunes 10h00-12h00	OUVERTURE DU LOCAL JEUNES 14h00-18h00

Jeudi 12 avril  **NOUVEAUTE**

10€	MATIN	APRES-MIDI
	SORTIE VELO ET JOURNEE « HANDI-LOISIRS » Journée de sensibilisation au handicap, promouvoir l'accès aux loisirs pour tous, activités sportives, artistiques et culturelles. Prévoir pique-nique, casque, vélo en bon état Rdv local jeunes 8h30-18h00	

Vendredi 13 avril 

4€	MATIN	APRES-MIDI
	PING-PONG 10h00-12h00	CREPES PARTY ET FILM Rdv Local Jeunes 14h00-18h00 4€

Lundi 16 avril 

4€	MATIN	APRES-MIDI
	TCHOUCKBALL 10h00-12h00	ULTIMATE 14h00-16h00 4€ <i>(local jeunes ouvert jusqu'à 17h)</i>

Mardi 17 avril 

20€	MATIN	APRES-MIDI
	SORTIE VELO ET ACCROBRANCHES ANGLET Prévoir pique-nique. tenue de sport, casque, vélo en bon état, Rdv local jeunes 9h30-18h30	

Mercredi 18 avril 

4€	MATIN	APRES-MIDI
	TOURNOI MULTI-RAQUETTES (Tennis, ping-pong, pala, badminton...) Rdv Local Jeunes 9h30-12h00	OUVERTURE DU LOCAL JEUNES 14h00-18H

Jeudi 19 avril 

10€	MATIN	APRES-MIDI
	TOURNOI MULTI-SPORTS avec le local jeunes d'Arcangues. Prévoir pique-nique. tenue de sport. 10h00-17h00 NOUVEAUTE	

Vendredi 20 avril 

4€	MATIN	APRES-MIDI
	DODGEBALL XXL Rdv Local Jeunes 10h00-12h00	OUVERTURE DU LOCAL JEUNES 14h00-18h00

Signifie qu'il est possible d'amener son pique-nique pour manger sur place avec les animateurs.